

**Table des matières
du présent cahier
14**

- Plan de situation des croix	page 2
- croix n° 1	page 4
- croix n° 2	page 5
- croix n° 3	page 5
- croix n° 4	page 6
- croix n° 5	page 6
- croix n° 6	page 7
- croix n° 7	page 8
- croix n° 8	page 8
- croix n° 9	page 9
- croix n° 10	page 9

Quelques autres ont disparues à jamais. Telle est celle signalée par l'abbé Boudant en 1858 sur le chemin du haut de la colline: en partant du calvaire appelé la croix du Moulin à Vent et qui domine Ussel (actuellement La Vierge), il y avait en allant vers le Sud *"la croix placée plus loin à gauche sur le chemin montueux du Crozet..."*. Telle aussi celle retrouvée dans le livre de compte de la cure pour 1836 *"Payé à Jacques Pacaud pour façon de la croix de la grande rue, 2,50F"*. Telle encore la belle croix inaugurée le 15 février 1691 sur la place du village, et probablement démolie en 1750 lors de la restructuration totale de la place par le prieur d'Ussel (construction à ses frais d'une fontaine maçonnée, abreuvoir et lavoir avec chapelle). Un petit calvaire près de l'emplacement original, lui succéda. Encore en place en 1858, il a depuis disparu.

Cet ensemble ussellois se prolonge sur les communes voisines par d'autres calvaires remarquables. Situés en marge de notre territoire communal, ils s'intègrent cependant, avec ceux d'Ussel, dans un système plus général et très ancien (telle la croix à la Mivoie, sur l'ancien chemin d'Ussel à Fourilles). Ces croix sont toutes différentes. Certes, quelques fois, une croix est la sœur de telle autre rencontrée dans une des communes du Sud du Bourbonnais. Les deux ont vraisemblablement été réalisées par le même artisan à partir d'un modèle qui lui était propre. Mais, en sus de leur éloignement, il y a toujours d'importants détails qui les différencient. Et nous n'avons jamais rencontré deux croix anciennes strictement identiques. Au contraire une forte différenciation semble être une règle établie.

Si l'on reporte la position de neuf de nos croix de chemins sur un ancien cadastre d'Ussel ou sur une carte d'état-major d'avant 1970, on a la surprise de constater qu'elles se situent toutes, sans exception, uniquement aux points de croisement de voies anciennes de première nécessité, celles qui liaient des villages et des hameaux entre eux et celles qui menaient à des lieux vitaux pour les communautés villageoises [moulin(s), mine(s), ...]. En ces temps là, toutes les voies étaient alors systématiquement dénommées chemins. Les implantations ne sont donc pas dues au hasard de telle ou telle circonstance oubliée. Elles forment au contraire une structure parfaitement cohérente maillant le terroir. Nous sommes ainsi en présence d'un système panneaux routiers très ancien. Ces croix, toutes uniques, avaient alors deux fonctions: oratoires pour celui qui cheminait en lui rappelant qu'il était mortel, mais aussi panneaux indicateurs pour le voyageur peu au fait des nombreux chemins et des noms de lieux-dits. La tradition ajoute une autre utilisation coutumière : lorsque l'on transportait à bras d'hommes un blessé ou un défunt, les porteurs se relayaient de croix en croix.

Grâce à ces balises, on pouvait ainsi circuler sans difficulté hors des grands chemins interrégionaux, même si personne ne se trouvait dans la campagne avoisinante pour orienter le voyageur. «Viens chez moi, tu ne peux pas te tromper. Arrivé à la croix avec un saint en fer que tu verras sous un gros chêne, tu prends à main droite. Au bout d'une demi-lieu environ tu passeras devant une croix simple formée seulement de traverses aux extrémités en fer de lance, c'est celle du chemin qui conduit à droite au moulin. Bifurque alors à main gauche. Poursuis ton chemin jusqu'à celle en fer forgé qui a pour décoration des roses et des épis de blé. Continues tout droit. Ma maison est la deuxième sur le côté droit de ce chemin ».

Ce système de « panneaux indicateurs » permet aussi de restituer des emplacements où des croix ont très probablement existé par le passé. Ainsi, par exemple, il y a eu certainement une croix, probablement jusqu'en 1931, à la limite d'Ussel et d'Etroussat, sur ce qui est maintenant la D 223. Là le chemin descendant de la Croix du Moulin à Vent (croix numérotée 7 ci-dessous) arrivait à une patte d'oie. Le premier chemin à droite conduisait à La Jonchère, celui du milieu à Etroussat, et celui de gauche à Ste Marie, Ste Marguerite puis Douzon.

Au fil des générations la ferveur populaire, puis les édiles conscients du patrimoine communal, ont entretenu et perpétué nombre d'entre elles et souvent restauré ou remplacé

croix et calvaires menaçant ruine. Quelques unes ont, à l'évidence, été déplacées de quelques mètres par nécessité (telles les croix n°7 et 8). Mais toutes celles encore existantes ont toutes été conservées à proximité immédiate de leur implantation originelle. De ce fait, malgré les quatre à six croix probables qui ont disparu au fil du temps, le maillage communal est encore proche, avec bonheur, de ce qu'il était il y a plusieurs siècles.

Nos dix croix usselloises existantes permettent de construire un itinéraire de randonnée montrant toute la diversité du terroir de notre village, sans jamais passer deux fois au même endroit. Le promeneur cheminant d'une calvaire au suivant (espacés seulement de 450 m à 650 m) pourra en découvrir la grande diversité mais aussi découvrir et apprécier l'énorme variété de nos paysages (chemins encaissés ou bordés de hautes haies, points de vue exceptionnels, portions d'une ancienne voie de chemin de fer, ancienne route royale encore parfaitement carrossable, végétation très variée des bords de chemins,.....) Cet itinéraire long de 5000 m s'inscrit entre 269 m et 366 m d'altitude. Il pourrait aussi constituer un parcours santé, de course à pied ou de VTT.

Les croix ont été numérotées de 1 à 10 en suivant cet itinéraire arbitraire pour les situer et les personnaliser ainsi plus facilement.

Croix 01

On la voit à la sortie de Leu en allant vers Ussel, sur le côté droit des deux routes actuelles venant de Chantelle (par les anciens marais, ou par Fourilles). Elle est dressée au point de rencontre de la route traversant Leu pour aller à Fourilles et celle allant à Chantelle par des deux anciens chemins soit par La Motte, soit par Le Soulier.

L'ensemble, en fonte de fer, mesure 76 cm de large et 99 de haut. Les deux traverses imitent deux branches en bois rond liées par un croisillon de corde. La poutre horizontale sert de support à un pied de vigne avec feuilles et fruits. Un rosier avec deux roses et trois boutons grimpe sur la branche verticale. Tout contre la croix, à droite et détachés, on trouve un pied de blé avec deux épis, l'un dressé, l'autre abaissé et touchant la croix, ainsi qu'un pied de jonc avec lui aussi deux épis. Cette croix symbolise vraiment Ussel d'Allier avec ses terres à blé, ses vins autrefois célèbres, ses anciens marais et le bonheur de vivre sur ce terroir.



La croix est fixée sur un dalle de pierre de 15 cm d'épaisseur mesurant 95 cm de long et 54 cm de large. L'ensemble est posé sur les restes d'un vieux pan de mur, parementé en façade avec des pierres plates taillées. Cette assise, haute de 1,25 m, a aux environs de 75 cm de large. Un puits à la porte condamnée et, derrière lui le bassin d'un des anciens lavoirs de Leu jouxtent ce calvaire. La margelle de ce lavoir, en bordure de la route goudronnée, était au même niveau que la route. Par sécurité le bassin, non utilisé depuis des lustres, été comblé à l'aide de pierre concassée au début du 21^{ème} siècle. Puis la nature a reconquis l'espace et ce lavoir, toujours en place, est maintenant invisible.

Croix 02

Dite croix de Chambounlat, elle se dresse au carrefour du chemin d'Ussel à Leu et du vieux chemin qui permettait d'aller directement de Charroux à Fourilles en longeant Ussel par l'Ouest sans pénétrer dans notre village. Passant en bordure occidentale du cimetière actuel d'Ussel, ce chemin continuait en ligne droite vers le Nord jusqu'à la Mivoie (ou se situe une autre très belle croix) puis il se prolongeait dans Fourilles. Les deux remembrements de la fin du 20^{ème} siècle ont fait disparaître plusieurs portions de ce très vieux chemin probablement du haut moyen âge.

La croix de 100 x 49 cm est accompagnée d'un petit christ en son centre. L'entablement de 50 cm de côté, a une épaisseur de 20 cm. Au sol, le socle est symétrique de l'entablement. Le pilier intermédiaire, de 35 cm de côté, mesure 80 cm de haut mettant ainsi la base de la croix à 1,20m du sol.

Croix 03

Elle marque le croisement du grand chemin de Charroux à Fourilles avec celui qui conduisait d'Ussel à Chantelle par Bourianne, sans faire le détour par Leu. Ce dernier passant par la ferme « les Marais », quittait Ussel au gué de Bourianne sur le Boublon, croisait près de Font Putte le chemin de Buchepot à Péchenin (on peut voir une belle croix de chemin à cet ancien carrefour) puis continuait en ligne droite vers la croix de saint Urbain avant d'atteindre Chantelle-le-Château.

Quant au vieux chemin rectiligne de Charroux à Fourilles, il existait encore au début des années 1970 entre les croix 02 et 03 et était encore utilisé. Mais il faisait double emploi avec l'ancienne voie de chemin de fer parallèle à lui, et transformée en chemin parfaitement carrossable. Soixante quinze mètres à peine les séparaient. Au 20^{ème} siècle un remembrement fit disparaître la portion de chemin entre ces deux croix.

Le support de cette croix (socle, pilier et entablement) est identique à celui de la croix 02. La croix elle-même, d'un modèle moulé industriellement, a remplacé celle qui l'a précédée. Elle porte un christ en croix. A l'origine elle devait mesurer environ 95 cm de haut pour 28 cm de large. Mais elle a été cassée en haut du motif de base. Les deux morceaux ont été superposés puis solidarités par boulons et écrous, et la croix métallique n'est plus haute que de 75 cm.



On l'appelle encore croix du Sauzy, nom qui lui vient de la parcelle dite Le Sauzy depuis de temps immémoriaux. Le parcellaire actuel a abandonné cet ancien vocable pour englober le Sauzy dans les « Versannes » nom limité autrefois aux parcelles situées 300m plus au Sud

Croix 04



Comme les deux croix précédentes, elle est située au-dessus des marais d'Ussel, au piémont de notre longue colline. Deux chemins se croisent à cette croix: le vieux chemin qui conduisait directement de Fourilles à Charroux en terrain sec sans passer par le bourg d'Ussel, et le long chemin qui, venant de la Croisette, traversait le bourg d'Ussel, desservait la Baillie puis, plus au sud, à une demie lieue de la croix, la Flotte et les habitations du Marais de la Flotte.

Arrivé à la croix, en prenant à gauche d'elle (chemin sur la photo ci-contre) on atteignait une demie lieue plus loin un embranchement. La branche de droite conduisait directement à Charroux que l'on abordait alors par le Nord après avoir longé son cimetière. La branche de gauche traversait le col de La Marche à 350m à l'est de la commanderie où elle atteignait la route royale desservant Ussel en venant de Janzat

La branche à gauche de la croix mène à La Flotte. La grand-route atteinte on pouvait soit bifurquer à droite pour se rendre à Taxat ou à Chantelle-la-Vieille par les Rochettes, soit la traverser et continuer tout droit par un chemin conduisant à Charroux que l'on abordait alors par l'ouest.

Cette croix 04 est la Croix de Fontbonne, du nom de la parcelle sur laquelle elle est implantée et où, jadis, il y avait une bonne fontaine. La croix ancienne fut volée dans les dernières années du 20^{ième} siècle. Elle a été remplacée par Jean-Claude Favier et Louis Pélisson et bénite par l'abbé Lavocat curé à Ussel de 1995 à 2002.

Cette nouvelle croix est constituée de tiges de fer de section carrée assemblées par soudures. En son centre un cercle de métal renforce l'ensemble. Les branches aérées ont 12 cm de large et la croix mesure, hors tout, 77 cm sur 61 cm.

Elle est montée sur une table de 49 cm de côté et de 20 cm d'épaisseur probablement laissée dénudée par les voleurs. Une colonne de section carrée de 80 cm de haut et de 34,5 cm de côté posée sur son piédestal positionnent le plateau de la table à 1,22 m de hauteur.

C'est fort probablement celle que dans les années 1830 on appelait la croix du coin. En effet le compte rendu du conseil municipal du 24 novembre 1833 parle du rétablissement du chemin d'Ussel à Charroux par la croix du coin et les Contamines. Or, en venant d'Ussel, le chemin à droite de la croix mène à La Flotte et celui de gauche à Charroux par Les Contamines

Croix 05

Cette grande croix (ci-dessous) a remplacé dans le dernier quart du 20^{ième} siècle une croix de mission encore plus imposante. On peut encore s'en rendre compte par les dimensions du trou dans lequel elle était implantée. Cette croix précédente, elle aussi en bois,

était agrémentée d'une importante auréole circulaire en bois faite de quatre parties entées dans les branches de la croix. Cette couronne portait sur son pourtour des dents carrées rappelant les stations du chemin de croix des églises. On pouvait encore le voir dans les années 1950. Les intempéries et les insectes xylophages ont d'abord eu raison de quartiers de l'auréole, puis, progressivement, de la croix elle-même.

L'ancien socle de 90 cm de côté et de 60 cm d'épaisseur a été conservé. Compte tenu de l'état de cette pierre taillée d'un demi mètre cube, il est probable que ce socle très ancien a connu nombre d'autres croix. L'actuelle, maintenue verticale comme pour la précédente par quatre étais de fer, mesure 2,10 m sur 1,08 m. Ce qui place son sommet à 2,70m au-dessus du sol.

Le centre du bourg a été notablement modifié au 19^{ième} siècle par le percement en son cœur de la départementale 115. En venant du château d'Ussel le calvaire de cet emplacement marquait l'embranchement du chemin menant vers le sud à La Flotte (puis, de là, à Charroux, à Taxat ou à Chantelle-la Vieille) et celui menant vers l'Ouest au Marais (puis à Chantelle-le-Château) après avoir croisé le chemin de Fourilles à Charroux au calvaire 03



Croix 06

Construite en fer travaillé au marteau, cette croix ancienne est typique d'un travail de forgeron de village. Les pièces qui la composent sont solidarisées à l'aide de rivets de fer. Les branches se terminent chacune par une fleur de lys, ce qui laisse supposer qu'elle a bien plus de deux siècles. Cette croix, dite croix de la Croizette, mesure 82 cm de large et la partie sortant du socle est haute de 176 cm.



Située en bordure de la place de la Croizette, elle est fichée au centre d'une dalle en pierre taillée de 54 cm sur 70. Cette table est posée sur un muret de mêmes dimensions. La base de la croix se trouve ainsi à 73 cm du sol et son sommet à quasiment 2,50 m

Elle se situe actuellement en bordure du vieux et jadis seul chemin menant du Bourg d'Ussel à l'emplacement du moulin à vent du haut de la colline puis soit vers Etroussat, soit à Douzon. La place était nettement plus grande au 19^{ième} siècle (voir cahier 11). Un antique et large chemin, maintenant disparu, mais qui existait encore au milieu du 19^{ième} siècle, a permis pendant plusieurs siècles aux gens de Leu d'accéder directement à cette place de la Croizette et à la toute première église d'Ussel située en ce lieu ainsi qu'au cimetière paroissial qui l'entourait. Il leur permettait aussi d'aller directement jusqu'au moulin à vent. Le 10 août 1737 le procureur du roi trouva un enfant abandonné au pied de cette croix. Il fut baptisé le jour même et donné à un couple qui l'accepta.

Depuis sa lointaine origine elle était implantée au sud-ouest de sa position actuelle, au centre de ce qui était alors une vaste place, et quasiment dans l'axe de tous les chemins qui y convergeaient (cadastre napoléonien). Elle a été déplacée dans les années 1830 lorsque toute la partie occidentale (près des 2/3 de l'espace) a été privatisée

Le chemin à flanc de coteau que l'on devine sur la photo et qui prend naissance à gauche de la croix poursuit en ligne droite à travers les champs pour rejoindre un autre chemin qui, de Leu, grimpe jusqu'au grand chemin de crête sur la colline. En 1836 son prolongement vers le Nord n'existait déjà plus au-delà du point de rencontre. Tout au long de son cours, ce chemin rectiligne et quasi horizontal passe en contrebas de nombreuses cicatrices de fronts de taille situés 20 à 30 m plus haut, maintenant dissimulés par des taillis et la terre éboulée. C'est le chemin de carrières qui ont, entre autres, fort probablement fourni des pierres pour la construction du château féodal d'Ussel, au haut moyen-âge .

Croix 07

De temps immémoriaux la force motrice des cours d'eau a été utilisée pour mouvoir de nombreux moulins au fil de l'eau. Ils étaient à grains, à foulons, etc. A la fin du 12^{ème} siècle on s'avise que la force du vent est utilisable et qu'on dispose de sites privilégiés et des techniques suffisantes. Les premiers moulins à vent apparaissent. Notre village, alors à la pointe du progrès technique, eut le sien implanté à quelques mètres de la statue actuelle de la Vierge. Il n'a pas traversé les siècles. La guerre de cent ans, puis les guerres de religions lui ont sans doute été fatales. Un calvaire le remplaça sous le nom de croix du Moulin à Vent. On sait qu'en 1745 une croix existait encore en ce lieu. En 1858 l'abbé Boudant parle du calvaire qui domine le bourg d'Ussel et qui a pour nom « Croix du Moulin à Vent ». La petite croix qui lui a succédé et que l'on voit maintenant au coin du bois qui fait face à la Vierge est un don de Minatier fait en 1882 comme le spécifie la petite plaque métallique à la base de la croix.



Cette modeste croix haute de 88 cm et large de 62,5 cm est construite avec des fers plats soudés. A l'extrémité de chaque branche un cercle de fer à été rajouté comme ornement. Le pilier maçonné de 80 cm de haut et d'environ 40 cm de diamètre est érigé sur un socle de pierres ayant approximativement 50 cm d'épaisseur pour 75 cm de largeur. Mais c'est toujours la « Croix du Moulin à Vent »



Elle aussi se situe à un important croisement : celui du vieux chemin gaulois devenu beaucoup plus tard route royale courant sur le haut de la colline, avec le chemin menant d'Ussel vers la plaine de la Limagne (Douzon, Etroussat, Ceuillat, pour ce qui nous est proche)

Croix 08

Placée dans une haie épaisse sur le côté occidental du chemin, comme le montre la photo ci-contre, cette croix rappelle le souvenir d'une croix beaucoup plus ancienne située vraisemblablement au coin des terres actuellement cultivées. Peut être celle que l'abbé Boudant signale en 1858 «sur le chemin montueux du Crozet» ?.

En quittant la route royale à cette balise, trois chemins s'offraient sur le versant oriental de la colline. On pouvait ainsi aller quasiment en ligne droite, soit à Ceuilhat, soit à Etroussat, soit à sainte Marguerite et sainte Marie puis à Douzon.

La croix métallique actuelle moulée d'une seule pièce s'apparente aux croix de tombes du 19^{ième} siècle ou du début du 20^{ième}. Elle est solidaire d'un support de pierre de 50 cm de haut et de 40 cm de diamètre. Un socle de briques d'environ 95 cm de haut supporte le tout. Il est constitué d'un pilier de 58 cm de côté surmonté d'une table carrée large de 67 cm

La croix elle-même mesure 102 cm de haut pour 54 cm de large. Son aspect général rappelle la croix moulée 03 et sort vraisemblablement de la même fonderie. Mais elle s'en différencie par de nombreux et importants détails. Ainsi, par exemple, contrairement à la croix 03, elle n'a pas de rayons partant du centre.

Croix 09

Cette belle et grande croix, dite croix de saint Marc, était la balise qui, sous l'ancien régime, marquait l'entrée dans le village d'Ussel. En venant du Sud par l'ancienne route royale qui descend doucement à flanc de coteau, trois possibilités s'offraient lorsqu'on avait atteint le carrefour de cette croix. Le chemin à gauche était celui de Chantelle-le-Château par Les Marais, Bourianne et Péchenin. Le chemin de droite qui existait encore en 1970, menait en ligne droite à



Ceuillat. Et en poursuivant sur la route, l'embranchement situé 300m plus loin menait directement au centres administratif et judiciaire de la châtellenie royale d'Ussel, situés dans l'emprise de l'ancien château féodal.



La croix actuelle date de 1896. Érigée sur un vaste et haut tertre en pierres, que l'on peut gravir par le Sud, elle domine la plaine. Un massif de presque 1m³ bâti en briques pleines (hors tout : 80 x 90 cm pour 95 cm de haut) lui sert d'assise. La croix de fer mesure elle-même 1,35 m de large et plus de 2,5 m de haut. Mais 2,44 m seulement dépassent du socle de briques suite à des travaux de consolidation à sa base.

Croix 10

A la différence des neuf précédentes, cette croix n'est pas une croix de chemin mais un calvaire de place publique érigé pour rappeler des événements propres au village chrétien. Situé à l'extrémité occidentale de la place de l'église, il est entièrement en pierre de Volvic. Son érection date de 1880, probablement pour remplacer la croix de la grande rue de 1836,

détruite lors des transformations du centre du village induites par le percement de la D115 à travers le bourg.

De section carrée de 20,5 cm de côté, elle se dresse sur un socle de 1,10 m x 1,10 m, lui même posé sur un pilier de section carrée de 80 cm de côté. Le pied de la croix est à 1,30 m au-dessus du sol. Le tout repose à terre sur une lourde dalle carrée de 1,70m de côté et de 20 cm d'épaisseur. Le monument fut érigé en mars 1883 comme le stipule le texte gravé au dos du pilier (Don de Mr J.M. Bonneton-Mioche, Mars 1883)



Son christ métallique, haut de 1,45 m, fut ajouté deux générations plus tard puisqu'il date de 1926. Acquis par souscription publique, il commémore une mission prêchée à Ussel cette année là. Après avoir été porté en procession à travers tout le village, il a ensuite été fixé sur la croix préexistante.

Par le passé chacune de nos croix de chemins était désignée un nom qui lui était propre. Six d'entre eux sont arrivés jusqu'à nous (croix 2, 3, 4, 6, 7 et 9). Mais ceux des croix 1, 5, 8 et 10 ont été perdus. Le dépouillement systématique des comptes rendus disponibles des conseils municipaux a permis de ressusciter :

- la croix du coin à l'extrémité du terroir de la Palle près du pont (citée en 1833 et 1836) et qui est fort probablement la croix numérotée 4 dite actuellement de Fontbonne
- la croix de saint Urbain en très mauvais état en 1902 et qui dut être remplacée,
- la croix de saint Isidore encadrée de deux chétifs platanes supprimés en 1906 et qui pourrait être celle de la place de notre église du même nom.

Malheureusement la mémoire populaire ne sait plus auxquelles des quatre croix 1, 5, 8 ou 10 ces trois noms retrouvés s'appliquent réellement.